



Règlement de l'Opération promotionnelle

« Offre Découverte - Satisfait ou Remboursé 2020 - Biscottes Roger »

Article 1 : Nature de l'Opération

La société Biscottes Roger, organise du 01/02/2020 au 31/08/2020 une offre à l'attention des Consommateurs, intitulée « Offre découverte - Satisfait ou remboursé – Biscottes Roger » dénommé ci-après « l'Opération ».

Cette Opération est ouverte à tous les consommateurs ayant acheté, entre le 01/02/2020 et le 31/08/2020, un produit porteur de l'offre dans l'un des magasins distributeurs ou sites de vente en ligne participant à l'Opération en France métropolitaine.

Article 2 : Principe de l'Opération

Pour l'achat entre le 01/02/2020 et le 31/08/2020 d'un des produits listés à l'article 3 ci-après, le consommateur pourra demander sous un délai d'un mois suivant cet achat (cachet de La Poste faisant foi) le remboursement de son achat, sous réserves du respect des conditions définies à l'article 4 ci-après.

Article 3 : Produits concernés

L'Opération concerne exclusivement les références suivantes :

- Baguettes Tranchées au blé complet – 180g – Roger – Code barre : 3273670003740
- Tartines Aixoises au blé complet – 250g – Roger – Code barre : 3273670003733
- Mini Toasts Aixois au blé complet – 150g – Roger – Code barre : 3273670003719
- Mini Toasts Aixois au seigle – 150g – Roger – Code barre : 3273670003726

Article 4 : Conditions de remboursement

S'il n'est pas pleinement satisfait des qualités de son produit, le consommateur pourra en solliciter le remboursement. Pour ce faire, le consommateur devra avoir :

- 1) Acheté entre le 01/02/2020 et le 31/08/2020 l'un des produits concernés par l'offre et visés à l'article 3 ci-dessus.
- 2) Préparé les documents et informations suivants :
 - Sur papier libre (nom, prénom, adresse complète et numéro de téléphone du consommateur) ou par l'intermédiaire du formulaire ci-dessous.
 - La preuve d'achat (ticket de caisse, facture)
 - Le code barre figurant sur l'emballage
 - Le sticker « Satisfait ou remboursé » présent sur l'emballage
 - Les motifs détaillés de l'insatisfaction du consommateur
- 3) Adressé le dossier complet sous un mois suivant l'achat (cachet de La Poste faisant foi) sous plis suffisamment affranchi à l'adresse suivante :

Les Biscottes Roger
B.P. 177000
13795 Aix-en-Provence Cedex 03

Article 5. Modalités de remboursement

Si les conditions de remboursement listées à l'article 4 sont réunies, le consommateur recevra à l'adresse postale fournie, le remboursement de son achat par l'intermédiaire d'un Bon de Réduction d'une valeur de 3€, dans un délai de 3 à 4 semaines à compter de la date de réception de son courrier. Ce bon de réduction sera utilisable avant le 31/12/2021 à la caisse de votre magasin, en France métropolitaine, pour l'achat de 2 articles minimum sur toute la gamme à marque ROGER.

Article 6. Autres conditions

Cette offre est limitée à une seule demande par foyer (et donc par adresse postale) sur toute la durée de l'Opération.

L'Opération n'est pas cumulable avec d'autres offres ou remises promotionnelles.

Les frais d'envoi postaux ne sont pas remboursables.

La participation à cette Opération implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, raturée ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

Les informations qui sont demandées dans le cadre de l'Opération « Offre découverte - Satisfait ou remboursé - Biscottes Roger » seront traitées informatiquement. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'Opération.



depuis 1945 ...



FORMULAIRE DE RETOUR

OFFRE DÉCOUVERTE - SATISFAIT OU REMBOURSÉ

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

Motif de l'insatisfaction :
.....
.....
.....
.....

Joindre à votre envoi les éléments suivants :

- La preuve d'achat (ticket de caisse, facture)
- Le code barre figurant sur l'emballage
- Le sticker « Satisfait ou remboursé » présent sur l'emballage

Envoi du dossier, sous un délai d'un mois suivant l'achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Les Biscottes Roger
B.P. 177000
13795 Aix-en-Provence Cedex 03